



Paris, 30 septembre 2024

Une campagne nationale pour sensibiliser les Français aux fraudes aux moyens de paiement

À l'occasion du coup d'envoi du Cybermoi/s le 1er octobre 2024, événement européen dédié à la sensibilisation à la cybersécurité, le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, la Banque de France, la Fédération bancaire française (FBF) et l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSMP) appellent les Français à renforcer leur vigilance face aux tentatives de fraude aux moyens de paiement. Ils lancent pour cela une vaste campagne d'information nationale dans la presse et sur internet, avec l'appui d'influenceurs notamment.

Des tentatives de fraude par manipulation de l'utilisateur en progression

Le montant total de la fraude aux paiements demeure inférieur à 1,2 milliard d'euros en France, alors même que l'année 2023 a confirmé la progression générale de l'usage des moyens de paiement scripturaux (+ 5,2 % en nombre d'opérations). Cette stabilisation des taux de fraude à un niveau historiquement bas est à noter, avec cependant une alerte sur les techniques de fraude par manipulation de l'utilisateur (dont la fraude au faux conseiller bancaire) qui progressent et représentent désormais 379 millions d'euros en 2023.

Face au renforcement technique de la sécurité, les escrocs imaginent des scénarios toujours plus sophistiqués pour manipuler leurs victimes : ils leur extorquent leurs informations bancaires en profitant de l'actualité ou de l'engouement autour de grands événements. La majorité des cas de fraudes consistent à usurper des numéros de téléphones. D'autres s'appuient sur les dernières innovations en matière d'intelligence artificielle. Des hypertrucages (*deepfakes*) permettent d'imiter la voix du banquier de la victime ou d'agents publics.

Ces nouvelles menaces ont conduit les acteurs de marché, en concertation avec les autorités publiques, à développer des mécanismes de lutte contre ces différents procédés frauduleux :

d'une part, au niveau des infrastructures de télécommunication, avec la mise en place par les opérateurs d'un mécanisme de protection des identifiants d'envoi de SMS des professionnels et l'activation dès le 1^{er} octobre de la coupure des appels dont le numéro n'est pas authentifié ; d'autre part, au niveau des infrastructures de paiement, avec la mise en place du service de confirmation d'IBAN qui permettra de lutter contre les fraudes aux virements. Ces dispositifs visent à rendre les tentatives de fraude plus facilement détectables par les utilisateurs, mais ils ne peuvent pas se substituer à leur propre vigilance.

Une diversification des menaces ressentie par nos concitoyens

Alors que débute le Cybermoi/s 2024, le mois de la cybersécurité en Europe, la Fédération bancaire française (FBF) révèle les résultats de la troisième édition de son étude sur les perceptions et les comportements des Français en matière de cybersécurité¹.

Point positif cette année, 9 Français sur 10 jugent leurs données bancaires sensibles et ils prennent de plus en plus de précautions face aux tentatives d'arnaques : 86 % ignorent les appels inconnus et 75 % utilisent des mots de passe complexes.

Mais l'étude montre que les Français perçoivent une nette montée des fraudes liées à leurs données personnelles et bancaires : 79 % pensent que le *phishing* (hameçonnage) est en augmentation et 77 % que la fraude à la carte bancaire et celle au faux conseiller bancaire sont également en hausse.

Les Français sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à avoir été directement concernés par des tentatives d'arnaque aux données bancaires : 57 % y ont déjà été confrontés (+ 5 points par rapport à 2023) et 13 % ont déjà été arnaqués (+ 5 points). Face à ces tentatives, les comportements de défense sont en progression mais encore insuffisants. 44 % des Français consultent ou transmettent un message suspect reçu par e-mail, Internet ou SMS, et 19 % déclarent répondre positivement lorsqu'ils reçoivent un appel de leur conseiller bancaire les invitant à réaliser des opérations à distance.

Concernant l'impact de l'intelligence artificielle dans le contexte de la fraude bancaire, si 64 % des Français y voient un potentiel pour améliorer la sécurité bancaire, 83 % craignent que les fraudeurs exploitent ces technologies pour des arnaques plus sophistiquées.

¹ Étude réalisée en ligne par Harris Interactive du 13 au 16 septembre 2024 pour la Fédération bancaire française, auprès de 1 031 personnes représentatives des Français âgés de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

Les jeunes particulièrement concernés par les tentatives d'arnaque

Les plus jeunes sont moins inquiets vis-à-vis de la protection de leurs données personnelles que la moyenne des Français : 79 % des moins de 35 ans estiment que leurs données bancaires sont sensibles contre 90 % en moyenne.

De ce fait, ils apparaissent moins prudents en matière de pratiques de cyberprotection, notamment en ce qui concerne le partage des données bancaires et la gestion des mots de passe. Ainsi, 53 % enregistrent leurs données bancaires sur les sites de vente en ligne (contre 31 % en moyenne) et seuls 69 % utilisent des mots de passe longs, complexes et différents entre chaque compte (contre 75 % en moyenne).

Ils sont aussi moins prudents face aux tentatives d'arnaque puisque 63 % disent consulter ou transmettre les messages suspects (contre 44 % en moyenne). Par conséquent, ils sont davantage victimes de ces arnaques : 72 % des moins de 35 ans déclarent avoir déjà été victimes d'une tentative d'arnaque aux données bancaires et 16 % avoir été arnaqués.

Un appel national à la vigilance

Dès le 1^{er} octobre 2024, et pour la seconde fois cette année, quatre grands acteurs se réunissent pour sensibiliser les Français avec une vaste campagne de sensibilisation en presse écrite et sur internet. Au-delà de cette action, l'ensemble des acteurs est actif au quotidien et prend sans cesse des mesures pour avertir et protéger les Français face aux fraudes.

Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, la Banque de France, la Fédération bancaire française et l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement souhaitent rappeler les arnaques les plus fréquentes et généraliser les bonnes pratiques.

Afin de sensibiliser les jeunes, particulièrement concernés, la campagne s'appuie sur de nombreuses plateformes d'information (Konbini, Demotivateur, Loopsider, Hugo Décrypte, Micode, Legend ou Gaspard G) et sur des influenceurs comme Camille Lorente, Romain Doduik, Baptiste Riclet ou Arnaud Demanche.



Le message est clair : « *Codes, mots de passe et identifiants bancaires : NE DONNEZ JAMAIS CES DONNÉES* ».

- Jamais votre conseiller bancaire ne vous demandera un code, un mot de passe ou un identifiant, ni d'effectuer ou de valider des opérations : il n'en a pas besoin ; ne communiquez jamais vos données de sécurité à des tiers.
- N'utilisez jamais un lien ou numéro de téléphone qui est inséré dans un message non sollicité ou dans un bandeau publicitaire : les fraudeurs utilisent ces moyens pour obtenir vos informations confidentielles ;
- Regardez de très près l'origine des messages que vous recevez : une administration ou une grande entreprise n'envoie jamais de message (que ce soit à des fins publicitaires ou de communication institutionnelle) depuis un numéro mobile inconnu (tels que des 06 ou des 07) ou depuis une adresse courriel dont l'extension est différente de celle de son site officiel ; en particulier, jamais une administration n'adressera de courriels, de SMS ou d'appel vous invitant à vous rendre sur des formulaires en ligne pour obtenir un remboursement sans vous connecter à votre espace authentifié ;
- Signalez rapidement au 33700 les SMS qui vous semblent de nature frauduleuse ;
- Ne confiez jamais votre instrument de paiement à une tierce personne (proche, coursier...), même à la demande de votre banquier.
- Contactez au plus vite votre conseiller ou votre prestataire de services de paiement en cas de suspicion de fraude, à travers un canal sécurisé et connu (applications bancaires, numéros de téléphone référencés sur ces applications).

À propos de la Fédération bancaire française :

La Fédération bancaire française (FBF) est l'organisation professionnelle qui représente toutes les banques installées en France. Elle regroupe 326 entreprises bancaires adhérentes dont 116 banques étrangères. Elle est la voix de la profession sur tous les grands enjeux, notamment réglementaires. Implantée à Paris, la FBF dispose également d'un bureau à Bruxelles. Elle est aussi présente sur tout le territoire français à travers un réseau de 101 comités régionaux et départementaux.

À propos de la Banque de France :

Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet : www.banque-france.fr

Suivez nous    

À propos de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiements :

Créé en 2016, l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSMP) est une instance destinée à favoriser l'échange d'informations et la concertation entre toutes les parties (consommateurs, commerçants et entreprises, autorités publiques et administrations, banques et gestionnaires de moyens de paiement) concernées par le bon fonctionnement des moyens de paiement et la lutte contre la fraude. Il a pour mission de suivre les mesures de sécurité adoptées par les acteurs du marché des paiements et leurs clients, d'établir des statistiques de fraude agrégées et d'assurer une veille technologique en matière de moyens de paiement. En savoir plus [ici](#)

Contacts presse

Ministère de l'Économie : presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr // +33 (0)1 53 18 41 20

FBF : Fbfservicedepresse@fbf.fr // + 33 (0)6 73 48 80 40 / +33 (0)6 31 06 60 39

Banque de France : presse@banque-france.fr // +33 (0)1 42 92 39 00